inspection académique
Pyrénées-Atlantiques

académie
Bordeaux

éducation
nationale

Pau, le 16 novembre 2009

Autorisation parentale de vaccination
contre la grippe AH1N1v

Etablissement :

Nom de l'élève :
Prénom :
Classe :

La vaccination des enfants en âge scolaire est recommandée car ils sont particulièrement touchés par le virus de la grippe AH1N1v et l'enceinte scolaire est un lieu privilégié de transmission du virus.

Les élèves des collèges et des lycées seront vaccinés par des équipes mobiles de vaccination composées du personnel médical et infirmier de l'éducation nationale.

L'établissement scolaire tient à disposition des parents la notice informative du vaccin utilisé. De plus, l'équipe médicale (médecin plus infirmière) de l'établissement répondra aux questions que se posent les parents.

Seuls les enfants dont les parents le souhaitent seront vaccinés.

OUI je souhaite que mon enfant soit vacciné
NON je ne souhaite pas que mon enfant soit vacciné

Barrer la mention inutile

Signature des Parents